

Réf: Dossier 252732

Avis de constitution

SOCIETE « SEGUIO TRANSPORT SARL » en abrégé « ST SARL »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE 9ème TRANCHE,  
ILOT 1264, LOT 54, 04 BP 2850 ABJ 04, Lot 54, Ilot 1264

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEGUIO TRANSPORT SARL » en  
abrégé « ST SARL »

Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES, TRANSPORT DE  
MINERAIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE 9ème TRANCHE,  
ILOT 1264, LOT 54, 04 BP 2850 ABJ 04, Lot 54, Ilot 1264

Dirigeant(s) M SEGUIO ACHILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10734 du 26/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69550/GTCA/RC/2023 du 26/09/2023

